

Un vrai document de santé publique

Par Jean Martin, médecin de santé publique et bio-éthicien

“

L'accès au meilleur soin a toujours et partout été inégal et inéquitable, pour des raisons économiques, géographiques, culturelles, idéologiques. Les besoins de santé des personnes et des populations ont toujours et partout été inégaux et inéquitables, pour des raisons génétiques, sociales, comportementales, environnementales.

”



Fortes paroles qui résument la situation constante qui constitue la raison d'être de la santé publique, à savoir l'ensemble des actions qui ont pour but la meilleure santé d'une collectivité.

La lecture du « Rapport sur la politique de santé publique du canton de Vaud - 2018-2022 » (58 pages) est recommandée pour qui se préoccupe des enjeux liés à notre avenir médico-sanitaire, notamment en termes de durabilité et de financement du système, de convivialité et de freinage d'une tendance à la désolidarisation. Quelques points forts.

Puissance et limites de la médecine. « Alors que la médecine apparaît plus puissante que jamais grâce aux technologies, l'adéquation entre accès au soin et besoins de santé reste un défi majeur. Ceci concerne également l'équilibre des investissements en santé par rapport aux autres investissements. Le développement durable du système est menacé par les limites sans cesse repoussées des capacités diagnostiques et thérapeutiques. Tant que ces limites étaient supportables économiquement et incontestables éthiquement, les questions de limitation de prestations ne se posaient pas. Aujourd'hui la question se pose de savoir si tout ce qui est possible est forcément souhaitable. »

Politique publique saine - intersectorielle. Dans l'introduction au rapport, le chef du Département de la santé, Pierre-Yves Maillard, écrit: « Pour atteindre ces objectifs, il conviendra de développer des liens avec les autres stratégies du Conseil d'Etat qui se révèlent aussi être déterminantes pour la santé de la population. » Cela me rappelle cette formule notée il y a longtemps déjà : plus que d'une politique de santé publique, nous avons besoin d'une politique publique saine. Avec une vue d'ensemble, des stratégies « interministérielles » dans toute l'action gouvernementale et, idéalement, dans l'économie en général, pour promouvoir la santé plutôt que lui nuire. Le rapport précise par exemple la nécessité de « consolider les collaborations interdépartementales pour réduire les risques d'exposition aux polluants », de « mettre à disposition des entreprises des outils pour mieux comprendre les enjeux de la santé au travail ». Ailleurs est souligné le besoin d'« articuler le dispositif santé dans le cadre de la politique [générale] de l'enfance et de la jeunesse ».

Autonomie des patients/personnes. Le rapport s'engage fortement dans ce sens. « Chacun de nous doit rester sujet et non objet de soins, doit pouvoir être et rester autonome, tout en étant accompagné. Cette autonomie est

un droit fondamental qui doit non seulement être protégé mais favorisé. » Ceci vaut aussi pour les enfants et les jeunes et il s'agit donc de « renforcer la prise en compte de leurs droits à l'autodétermination, du respect de leurs valeurs, et favoriser leur implication. »

« **Le soin juste** ». « Le soin juste est équitable, car il répond au risque d'inégalité sociale et applique un 'universalisme proportionné', respectueux du choix éclairé de la personne, autant que possible exercé dans son cadre de vie. Il ne dépend d'aucun préjugé de condition sociale, de genre, de culture. Le soin juste est d'abord un acte relationnel et secondairement une prestation. »

[Le rapport en format pdf](#)